

## « PAUL A DIT. » DÉMASQUER LE LOCUTEUR LÉGITIME POUR ENSEIGNER UNE GRAMMAIRE DU FLE DÉCOMPLEXÉE

Diese Studie analysiert zwei Versionen eines Grammatik-Handbuchs für Französisch als Fremdsprache. Die Analyse konzentriert sich insbesondere auf soziokulturelle und sprachliche Elemente, die mobilisiert werden, um mündliche und schriftliche Praktiken Lernenden der Mittelstufe vorzuschreiben. Dabei sticht die Konstruktion des *legitimen Sprechers* gewisser Milieus heraus und die Tatsache, dass sie zur Darstellung von Grammatiktheorien verwendet werden (wie z. B. die Verwendung des Perfekts, *accord du participe passé*). Letztlich hat unsere Arbeit zum Ziel, die Lehrenden zur Reflexion über soziokulturelle Muster zu bewegen und sie für einen bereichernden und authentischen Unterricht zu motivieren.

● Philippe Humbert  
| Uni Fribourg,  
Zorana Sokolovska  
| Uni Fribourg  
& PH Luzern



Dr. Philippe Humbert (Université de Fribourg) & Dr. Zorana Sokolovska (Université de Fribourg & Pädagogische Hochschule Luzern)<sup>1</sup> sont enseignant-e-s-chercheur-e-s en sociolinguistique et français langue étrangère.



Paul apparaît souvent dans les phrases-exemples de manuels de grammaire en français langue étrangère (FLE). Paul maîtrise parfaitement les usages du subjonctif présent ou l'accord du participe passé. Paul est un modèle à suivre pour les apprenant-e-s. Paul est français. Comment ferions-nous pour enseigner la grammaire sans Paul ? Dans cet article, nous remettons en question la croyance en l'existence d'une performance grammaticale parfaite à travers une analyse de manuels de grammaire en FLE. À la différence de grammaires classiques du français, celles du FLE sont conçues pour un public d'apprenant-e-s non francophones, ce qui implique de sélectionner et réduire des éléments socioculturels et linguistiques pour expliquer comment il conviendrait de parler ou écrire dans une variété de contextes.

L'objectif de cet article est de proposer une réflexion sociolinguistique sur la construction du *locuteur légitime* (Bourdieu, 2001) dans les manuels de gram-

maire. Pour simplifier Bourdieu (2001), le *locuteur légitime* est une personne dont les pratiques linguistiques sont reconnues comme socialement acceptables par un groupe de locuteurs dans un contexte donné. Dans cette optique, nous cherchons à comprendre quels éléments socioculturels et linguistiques sont mobilisés pour prescrire des pratiques orales et écrites à travers des exemples, comme Paul, qui incarnent une perfection grammaticale innée. Nous adoptons une conception de la grammaire qui ne se limite pas uniquement au système de règles caractérisant et constituant la structure de la langue, mais qui englobe également les fonctions qui lui sont assignées par les différents acteurs qui en font usage ainsi que les discours idéologiques circulant dans la société. Concrètement, nous analysons l'évolution des deux versions d'un même manuel de grammaire en FLE édité en France, à usage universel. En comparant les éditions de 2002 et 2019 du manuel *Grammaire expliquée du français* (niveau intermédiaire), nous observons comment

<sup>1</sup> Philippe Humbert et Zorana Sokolovska ont rédigé cet article à part égale.

la figure du *locuteur légitime* se construit, se maintient ou s'adapte à des débats sociaux sur la Grammaire. Trois questions guident notre analyse :

1. À quoi ressemble le *locuteur légitime* ?
2. Son français évolue-t-il à travers l'espace et le temps ?
3. Le *locuteur légitime* fait-il des fautes de grammaire ?

Ces questions permettent de saisir comment les autrices du manuel imaginent le *locuteur légitime* et comment il est utilisé à des fins didactiques, dans le but de prescrire une grammaire à des apprenant-e-s adultes considéré-e-s comme distant-e-s d'une norme linguistique et de ses contextes d'usage. Or, enseigner des théories grammaticales tout en s'appuyant sur des *locuteurs légitimes*, c'est aussi une manière d'inciter les apprenant-e-s à adopter certains comportements sociaux et linguistiques qui dépassent le strict cadre grammatical (Klinkenberg, 2008).

Tout d'abord, nous analysons la construction du *locuteur légitime* et ses rapports avec les apprenant-e-s. Ensuite, nous étudions l'environnement socioculturel imaginaire qui sert à étayer des théories grammaticales. Enfin, nous formulons quelques pistes quant à l'enseignement de la grammaire à visée communicative, afin de décentrer le *locuteur légitime* et de remettre l'usage de la langue au centre de l'apprentissage du français.

## La construction du rapport entre apprenant-e-s et *locuteur légitime*

L'étude de deux éditions du manuel *Grammaire expliquée du français* montre que les autrices font fréquemment référence aux « Français » pour donner une plus grande impression de réalisme aux théories grammaticales qu'elles exposent. En didacticiennes du FLE expérimentées, elles cherchent ainsi à attirer l'attention des apprenant-e-s non francophones sur des aspects spécifiques. Observons plus en détail comment elles introduisent l'accord du participe passé, point de grammaire considéré comme particulièrement difficile, dans les deux extraits suivants.

### L'accord du participe passé

C'est un point d'orthographe difficile aussi bien pour les Français que pour vous. Cependant, ce n'est pas aussi arbitraire qu'on le dit : il y a certaines règles à connaître.  
Première question à se poser : quel est l'auxiliaire ? **avoir** ou **être** ?

#### ■ Auxiliaire « avoir »

Avec l'auxiliaire **avoir**, c'est la place du complément d'objet direct qui compte :

- s'il n'y a pas de COD, pas d'accord : *Ils ont couru tout le long du chemin.*
- s'il est **après** le verbe, pas d'accord : *Elle a rencontré sa sœur au supermarché.*  
(COD)
- s'il est **avant** le verbe, on accorde le COD et le participe.

Figure 1

Extrait de *Grammaire expliquée du français*, 2002, p. 118, Poisson-Quinton S., Mahéo-Le Coadic M., & Mimran R. © CLE INTERNATIONAL

### L'accord du participe passé

C'est un point d'orthographe difficile aussi bien pour les Français que pour vous. Cependant, ce n'est pas aussi arbitraire qu'on le dit : il y a certaines règles à connaître.  
Première question à se poser : quel est l'auxiliaire ? **avoir** ou **être** ?

#### Auxiliaire « avoir »

Avec l'auxiliaire **avoir**, le participe passé ne s'accorde jamais avec le sujet. C'est la place du complément d'objet direct (quand il y en a un) qui compte :

- s'il n'y a pas de COD, pas d'accord : *Ils ont couru.*
- s'il y a un COD **après** le verbe, pas d'accord : *Ils ont gagné la course.*
- s'il y a un COD **avant** le verbe, on accorde le participe passé avec le COD.

### À l'oral

On constate que les Français négligent assez souvent cet accord, surtout lorsque le participe passé est un peu éloigné du pronom complément.  
C'est incorrect mais très fréquent.  
**Dis-moi la vérité : cette lettre, tu (ne) l'as vraiment pas pris(e) ?**

Figure 2

Extrait de *Grammaire expliquée du français*, 2019, p. 126, Poisson-Quinton S., Mahéo-Le Coadic M., & Mimran R. © CLE INTERNATIONAL

Dans les deux versions du manuel, trois personnes sont impliquées dans une sorte de dialogue grammatical : le « on », qui a pour effet de neutraliser la perspective des autrices derrière un pronom grammaticalement neutre et généralisant ; « les Français », qui sont des références à suivre ; et « vous », pronom personnel qui s'adresse directement à un lectorat non francophone. En revanche, dans la version de 2019, « les Français » sont également des sujets d'observation qui peuvent commettre des erreurs grammaticales (voir l'encart « À l'oral » dans la fig. 2 ci-dessus).

Comme dans tout manuel à caractère encyclopédique, les autrices présentent les règles de grammaire à l'aide de tournures impersonnelles : « C'est un point d'orthographe... il y a certaines règles à connaître... C'est incorrect... ». L'utilisation du pronom personnel « on » vient renforcer cet effet de neutralisation de toute perspective subjective pour signifier deux perspectives antagonistes :

- a) Dans « ce n'est pas aussi arbitraire qu'on le dit », le « on » renvoie à des discours aux contours flous, à des idées reçues sur l'accord du participe passé.
- b) Dans « on constate que », le « on » vient renforcer une perspective scientifique sur les pratiques des Français sur un ton observationnel, car le constat implique qu'une observation de nature factuelle a pu être préétablie par des grammairien-ne-s chevronné-e-s (mais lequel-le-s ? On ne sait pas).

du participe passé quand ils parlent et que « [c]'est incorrect ». L'ajout de cet encart dans la version de 2019 donne à la grammaire une plus grande impression de réalisme par rapport à celle de 2002, mais il laisse aussi les apprenant-e-s sans directives claires par rapport au modèle à suivre. Est-il acceptable de ne pas faire l'accord à l'oral ? Ou faut-il parler *mieux* que « les Français » ? Par ailleurs, il est intéressant de voir comment les apprenant-e-s sont amené-e-s à se comparer au *locuteur légitime* pour bien comprendre que l'accord du participe passé est une règle « difficile aussi bien pour les Français que pour vous ». Cette équation pose le haut degré de complexité : si même les *locuteurs légitimes* éprouvent des difficultés, il est normal que ce point de grammaire soit ardu pour des apprenant-e-s qui doivent déjà fournir un effort supplémentaire dans leur apprentissage du français. La mise en lien entre la difficulté grammaticale et le caractère « incorrect » de l'usage de la langue pourrait être considérée comme une manière de relativiser l'erreur, sans toutefois l'approuver réellement.

Ainsi, la perspective franco-française des autrices se manifeste dans des stratégies énonciatives qui visent à produire un discours « neutre » et scientifique sur la grammaire française. La construction d'un *locuteur légitime* d'origine française se voit ainsi renforcée à travers le discours objectiviste, renforçant aussi le lien entre grammaire de la langue française, nationalité française, pratiques sociales et culturelles françaises. Le *locuteur légitime* sert à la fois de modèle à suivre et de moyen de relativiser les erreurs d'ordre grammatical : si le « on » scientifique rapporte de manière factuelle que des Français commettent des fautes de grammaire fréquentes, celles-ci seraient d'une certaine manière plus acceptable que d'autres. La difficulté de la règle grammaticale justifie son emploi « incorrect » par des Français uniquement. Pour les apprenant-e-s, l'erreur est peut-être tolérable mais pas nécessairement souhaitable.

### Un environnement socioculturel imaginaire au service de théories grammaticales

On l'a vu, si les Français commettent parfois des erreurs grammaticales, ils restent un point de référence légitime, car ils

## Le *locuteur légitime* est une personne dont les pratiques linguistiques sont reconnues comme socialement acceptables par un groupe de locuteurs dans un contexte donné.

Les « Français » (mais pas « les Françaises et Français », ni les « Français-es ») représentent une sorte d'agglomérat de *locuteurs légitimes* : s'ils utilisent la langue au quotidien, ils sont censés en maîtriser les règles grammaticales. Or, on apprend dans l'encart « À l'oral »<sup>2</sup> (fig.2 ci-dessus) qu'ils « négligent assez souvent » l'accord

<sup>2</sup> On retrouve une dizaine d'encarts portant sur les Français et leur usage de la langue, désignée entre autres comme « incorrect » ou « pas totalement correct ».

n'ont pas à se justifier de leurs errements grammaticaux. Dans les deux éditions de la grammaire, ils sont systématiquement présentés comme des modèles de locuteurs dont les pratiques linguistiques s'inscrivent dans un environnement socioculturel imaginé homogène. C'est précisément de la mise en scène de cet environnement que nous discutons dans les lignes qui suivent.

Dans l'avant-propos de l'édition 2019, les autrices annoncent plusieurs changements dans cette nouvelle version révisée. Elles disent accorder plus de place à la langue orale, mais aussi avoir « actualisé » et « modernisé » la plupart des exemples, notamment en « supprim[ant] des personnages » pour « en introduire d'autres » (2019 : 3). Elles annoncent aussi avoir prêté une plus grande attention « au genre féminin », notamment en féminisant les noms des métiers et fonctions (*ibidem*). Si certains de ces changements sont perceptibles, en particulier la place accordée à l'oral (voir section précédente), nous montrons que les autrices continuent d'ancrer toute la théorie grammaticale dans un environnement socioculturel et linguistique franco-français, ce qui renforce l'idée que le *locuteur légitime* ne peut être autre chose que Français.

Le chapitre « Prononcer les sons du français » illustre bien cet effet d'accentuation. L'extrait ci-dessous permet d'observer les modifications effectuées entre les deux versions.

*Il existe en France de nombreux accents qui peuvent être très différents du français « standard », c'est-à-dire du français parlé à la radio ou à la télévision. [Fanny de Marcel Pagnol, Hôtel du Nord de Marcel Carné, Bienvenue chez les Ch'ti, sont des films qui permettent d'entendre différents accents : accent marseillais pour le premier, accent populaire parisien, « parigot », pour le deuxième et accent des gens du nord de la France, pour le dernier. À Paris, il existe aussi un accent, qu'on appelle « pointu », qui est plutôt celui des bourgeois. De nombreuses régions françaises ont gardé des accents particuliers. À la radio, à la télévision, on entendra le plus souvent un français standard.] C'est la phonétique de ce français standard que nous présentons ici.*

## La difficulté de la règle grammaticale justifie son emploi « incorrect » par des Français uniquement. Pour les apprenant·e·s, l'erreur est peut-être tolérable mais pas nécessairement souhaitable.

Dans l'extrait ci-dessus, le point commun saillant entre les éditions 2002 et 2019 est que la référence pour toute la variation des « accents » du français se limite au territoire de la France. Le français « standard » est présenté comme une réalité médiatique sortant généralement de la bouche des journalistes. Les trois références cinématographiques renforcent les particularités de la variation linguistique française : il y a les accents du sud de la France, de Paris et du nord de la France. Les détails concernant les accents parisiens donnent un aperçu des différences linguistiques justifiées par des origines socioéconomiques (populaire vs. bourgeois).

Les prénoms utilisés pour illustrer les théories accentuent les origines métropolitaines, voire chrétiennes, des Françaises et Français auxquels il est fait référence : Louis, Mireille, Brigitte, Pierre, Agnès, Zoé... et bien sûr, Paul. Si quelques prénoms ont été remplacés entre les deux versions, par exemple « Marie » et « Alain » (2002 : 50) qui deviennent « Milena » et « Pol » (2019 : 56), peu d'entre eux sont très représentatifs du multiculturalisme caractéristique de la France. À part Karim (2019 : 192), les prénoms aux origines extra-européennes restent très marginaux. En outre, les autrices présentent de nombreuses informations qui renvoient à des événements historiques français. À cela s'ajoutent des références cinématographiques et musicales de production très majoritairement française dans la seconde édition. Le *locuteur légitime* se trouve donc un environnement culturel imaginé uniforme, en contraste avec la réalité francophone protéiforme dans laquelle le français (langue étrangère) est utilisé effectivement.

### Tableau 1

Évolution entre les éditions de 2002 (p. 20) et 2019 (p. 24). **Barré** : ce qui a été supprimé ou modifié. **En gras** : les modifications apportées en 2019. [Entre crochets] : les ajouts de 2019.

# Comment donner une autre voix à Paul quand on enseigne la grammaire ?

## En guise de conclusion

Selon les propos de Chiss & David (2011 : 136), la compétence de communication s'inscrit dans un usage social et culturel des formes linguistiques, à l'oral *et* à l'écrit : « La vocation d'une grammaire en langue étrangère est de permettre l'accès à une compétence de communication où se trouvent associées les structures grammaticales et les tâches communicatives ». Démasquons le *locuteur légitime* ! Sa place dans la compétence grammaticale communicative peut être considérée comme le vestige de la grammaire scolaire traditionnelle basée sur la primauté de l'écrit. Il perpétue la formation d'un amalgame entre langue maternelle et langue nationale qui serait un idéal linguistique à atteindre depuis des siècles. Dès lors, la centration dans l'enseignement de la grammaire ne devrait pas porter sur le modelage des locuteurs imaginés homogènes (propre à une conception assimilationniste de la langue), mais sur l'opérationnalisation des règles pour un usage *effectif* de la langue. Est-il encore utile de croire que, du simple fait de conjuguer diverses caractéristiques françaises (les origines, le prénom...), une personne maîtrisera toutes les subtilités grammaticales de la langue ? Comment déjouer cette croyance en classe de FLE ? Comment donner une autre voix à Paul quand on enseigne la grammaire ?

Les enseignant-e-s sont invité-e-s à adopter une posture critique face à de nombreux présupposés soulignés dans notre

brève analyse. Il est pratique de reposer nos démonstrations grammaticales à l'aide d'exemples concrets, mais les enseignant-e-s peuvent œuvrer à sortir du schéma strictement français en variant les ressources utilisées. Entre le matériel didactique diffusé par *TV5 Monde*<sup>3</sup> ou celui de *RFI Savoirs* (le journal en français facile)<sup>4</sup> ou encore tant d'autres, nous ne sommes pas en manque de ressources en ligne adaptées à divers niveaux d'apprentissage. Celles-ci ont le mérite de nous permettre de naviguer à travers du matériel authentique d'origine internationale (Belgique, Suisse, Québec, France, Sénégal, Cameroun, etc.), et d'interroger la construction du *locuteur légitime* du français. Les corpus oraux ou écrits constituent également des pistes originales. Le corpus FLORALE retient plus particulièrement notre attention à cet effet<sup>5</sup>. Outre son ergonomie orientée utilisateur-trice-s (il ne faut pas nécessairement être linguiste pour parvenir à l'utiliser), le corpus FLORALE permet de sélectionner des extraits de ces émissions radiophoniques à partir de critères phonologiques, morphologiques ou syntaxiques. La terminologie est simple et pensée pour des usages en FLE. Par exemple, « Comment on utilise les pronoms à l'oral ? » figure parmi les options de filtrage des extraits. L'utilisation d'un corpus comme FLORALE offre la possibilité à la fois d'écouter une diversité de français à l'oral et de les retravailler à partir de transcriptions présentées simultanément. Il existe bien entendu quantité d'autres corpus à explorer (par ex. Johnsen, 2020).

Toutefois, un *locuteur légitime* peut en cacher un autre. Même s'il est difficile en pratique de le faire, il conviendra d'éviter d'angéliser la diversité des profils « francophones » du monde, car nos représentations de ceux-ci restent ancrées dans des rapports socio-historiques complexes qui, sous des atours de promotion de la diversité, peuvent finalement chercher à renforcer un paradigme linguistique légitime franco-français.

## Références

**Bourdieu, P.** (2001). La production et la reproduction de la langue légitime. In *Langage et pouvoir symbolique*. Éditions Fayard.

**Chiss, J.-L. & David, J.** (2011). « Débats dans l'enseignement-apprentissage de la grammaire », *Le français aujourd'hui*, vol. hs01, no. 5, pp. 129-138.

**Johnsen, L. A.** (2020) « OFROM, corpus oral de français de Suisse romande: une ressource pour la recherche... et pour l'enseignement/apprentissage du français ». *Babylonia* 1, pp. 44-53.

**Klinkenberg, J.-M.** (2008). Normes linguistiques, normes sociales, endogénèse. Introduction. In C. Bavoux, P. Lambert-Félix, & S. Wharton (Éds.), *Normes endogènes et plurilinguisme. Aires francophones, aires créolophones* (pp. 17-32). ENS Éditions.

**Poisson-Quinton, S. Mahéo-Le Coadic, M., & Mimran, R.** (2019). *Grammaire expliquée du français : niveau intermédiaire* (2e édition). CLE International.

**Poisson-Quinton, S. Mahéo-Le Coadic, M., & Mimran, R.** (2002). *Grammaire expliquée du français : niveau intermédiaire*. CLE International.

**Surcouf, C., et Alain A.** (2018). « Création d'un corpus de français parlé à des fins pédagogiques en FLE: la genèse du projet FLORALE ». *EDL (Études en didactique des langues)*, no. 31, pp. 71-91.

## Remerciements

Nous tenons à remercier l'équipe de CLE International pour l'autorisation de reproduire l'extrait des manuels ainsi que le Département de plurilinguisme et didactique des langues étrangères de l'Université de Fribourg pour le soutien financier. Un grand merci à Felix Meyenhofer pour la traduction du résumé en allemand.

<sup>3</sup> Voir <https://www.tv5monde.com/> (consulté le 19.04.2023)

<sup>4</sup> Voir <https://francaisfacile.rfi.fr/fr/> (consulté le 19.04.2023)

<sup>5</sup> Voir <https://florale.unil.ch/> (consulté le 19.04.2023). Par ailleurs, les deux auteurs de FLORALE proposent une analyse axée sur la grammaire de l'oral dans plusieurs manuels de FLE, dont la *Grammaire expliquée du français* que nous traitons ici (voir Surcouf & Ausoni, 2018).